

# LA BOUCLE DE LA MOSELLE :

## un enjeu stratégique (1873 - 1914)

par Pascal THIÉBAUT

Le tracé de la rivière entre Pont-Saint-Vincent et Frouard, soit environ une quarantaine de kilomètres, constitue deux axes de pénétration vers Toul. Cette facilité a été exploitée, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, pour l'établissement de la voie navigable que constitue le canal de la Marne-au-Rhin, ouvert en 1846, et la ligne ferroviaire à double voie Paris-Strasbourg, dont la mise en service intervient en 1852. Cette dernière commodité est mise à profit par les troupes allemandes, durant le conflit de 1870-1871. La boucle de la rivière délimite un vaste plateau calcaire d'une vingtaine de kilomètres d'est en ouest sur une douzaine du nord au sud en grande partie recouvert d'un massif boisé, la forêt de Haye. Cernée par les versants plus ou moins franchissables de la Moselle, cette formation boisée devient rapidement un sujet de préoccupation pour le général de Rivières (1815-1895) à qui il incombe de fortifier, selon des principes tout à fait novateurs, la frontière du nord et de l'est de la France et la place de Toul en particulier. La question posée est la suivante : comment contrôler au mieux cette vaste zone boisée et facilement accessible à couvert et surtout comment l'intégrer, au moindre coût, au système fortifié à construire ?

### 1. LE SYSTÈME DU GÉNÉRAL SÉRÉ DE RIVIÈRES : UN CONCEPT SOUPLE ET SA MISE EN PLACE À L'EST DE TOUL (1873-1880)

En préliminaire, le lecteur voudra bien nous autoriser quelques rappels, malgré l'abondance des publications consacrées, depuis près d'une dizaine d'années, à l'œuvre du "Vauban moderne" qu'est le général Séré de Rivières.

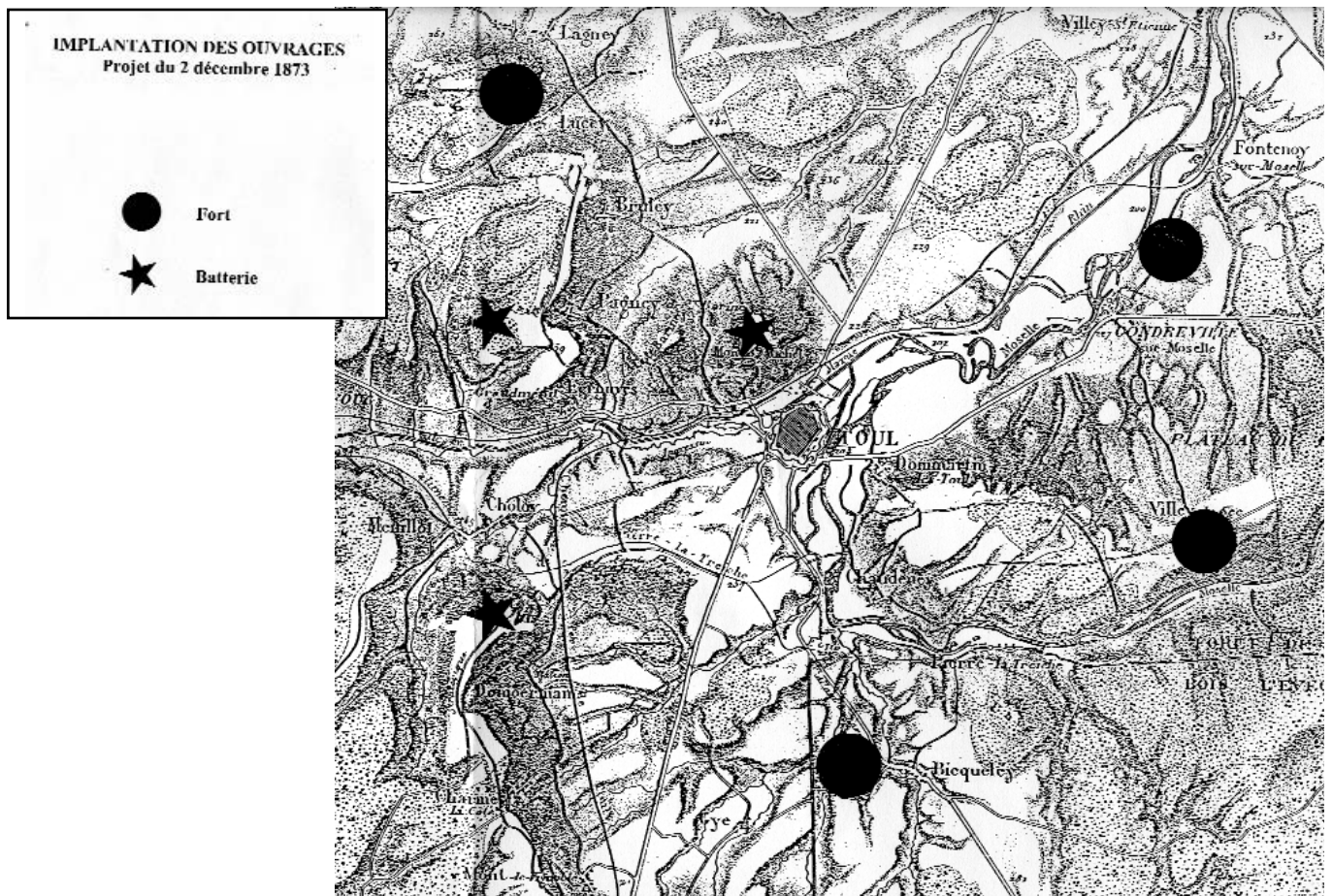
Le traité de Francfort (10 mai 1871) laisse à la France une frontière nord-est vide de fortifications où tout est à refaire, la frontière nord reste gardée par des vieilles places fortes héritées du "pré carré" de Vauban qu'il convient de renforcer afin de parer à une invasion par la Belgique : le général de Rivières ne croit pas au respect de la neutralité par le très probable envahisseur allemand. L'idée, novatrice, est de réaliser une ligne de fortifications discontinuée (places fortes à forts détachés) en liaison avec la manœuvre des armées, ménageant des points de passage obligés ("trouées" dont celle de Charmes entre les places de Toul et d'Epinal) que l'ennemi devra nécessairement emprunter. La capitale, vers laquelle convergent les lignes de chemin de fer, depuis la loi de 1842 instituant les compagnies

ferroviaires, devient un vaste "camp retranché", lui-même protégé par des places dites de deuxième ligne : Laon-La Fère, Reims, Langres.

Le général de Rivières expose sa doctrine complète en novembre 1873 (*Considérations sur la reconstruction de la frontière de l'est*), puis en mai 1874 (*Exposition du système défensif de la France*) ; il y évoque, pour la première fois, l'idée de "rideaux défensifs" destinés à éviter que l'ennemi ne contourne les quatre grandes places du nord-est que sont Verdun, Toul, Epinal et Belfort. Alors que le "rideau" Verdun-Toul surveille la plaine de la Woëvre entre Metz, devenue allemande, et cette première place tout en contrôlant les ponts sur la Meuse, le "rideau" Epinal-Belfort surveille le débouché des nombreuses vallées du massif vosgien. L'idée générale est de couvrir la mobilisation en laissant ainsi aux dix-neuf (puis vingt à partir de 1898) corps d'armée la possibilité de prendre position en arrière de la frontière à défendre.

L'idée, nouvelle, selon laquelle la défense de la frontière doit se faire en arrière de la frontière elle-même, trouve son application à Toul. Elle fait cependant naître quelques hésitations quant à la position de Nancy. Nous en reparlerons ultérieurement.

Le choix définitif de la position de Toul semble adopté, dès novembre 1872, malgré l'idée, rapidement abandonnée, de fortifier la position de Pagny-sur-Meuse, située à treize kilomètres plus à l'ouest. La deuxième moitié de l'année 1873 est marquée par la priorité de fortifier Toul et Verdun, ainsi que la constitution du rideau entre les deux places. Tenu à Paris le 2 décembre, la dernière réunion du "comité de défense" de l'année entérine cette priorité avec la réalisation immédiate de quatre forts autour de Toul : deux sur la rive droite de la Moselle (sur l'emplacement du village de Villey-le-Sec et à 1500 m au nord est de Gondreville, soit sur l'emplacement de l'ouvrage d'infanterie de Fontenoy qui sera construit en 1892) et deux autres sur la rive gauche (à 500 m au nord-ouest du village de Biqueley, emplacement futur de l'ouvrage d'infanterie de 1888 et à l'emplacement du fort de Lucey actuel). Trois batteries sont prévues à l'emplacement des forts de Domgermain, Ecrouves et Saint-Michel, deux ouvrages supplémentaires sont prévus ultérieurement ; l'un à l'emplacement de la redoute de

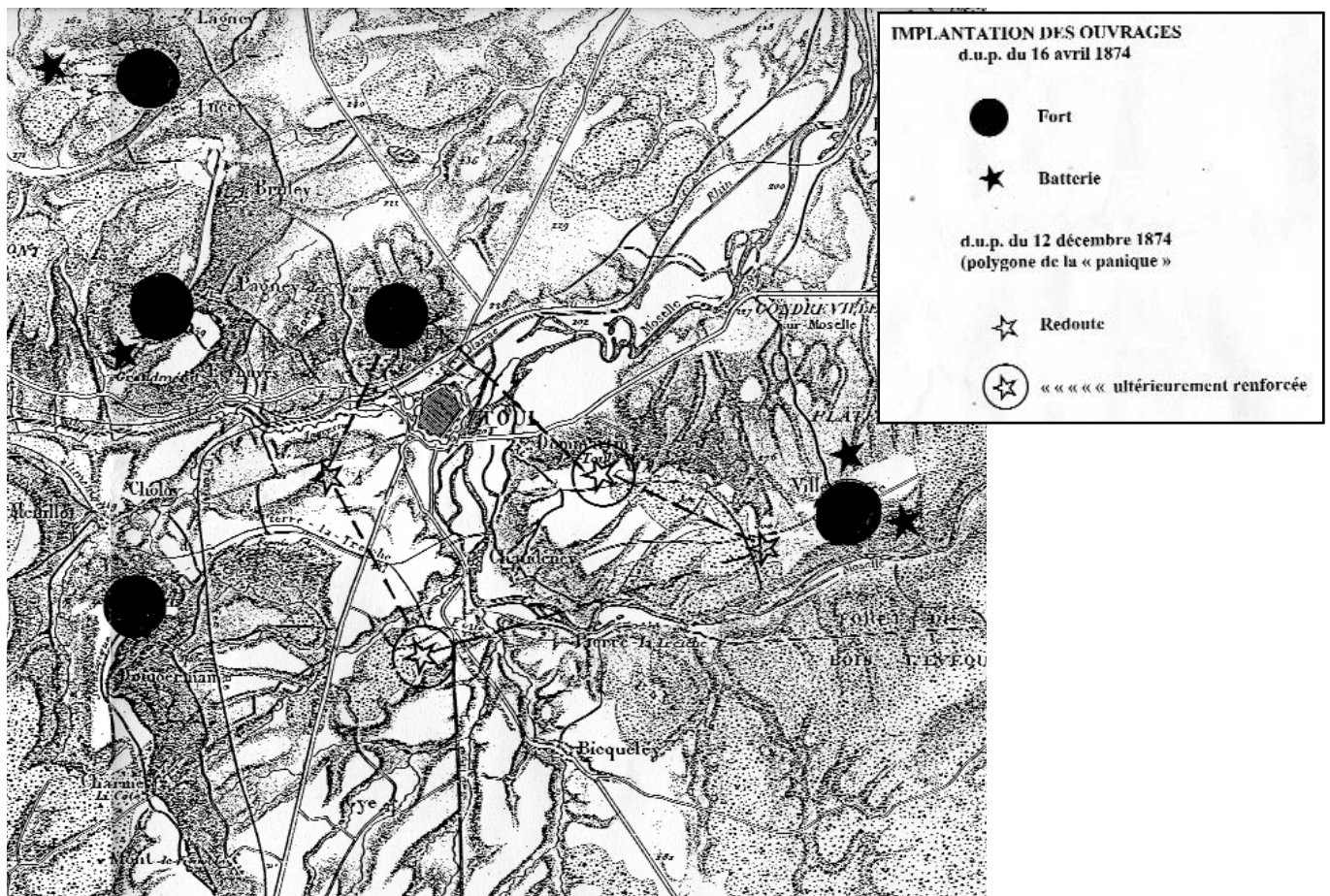


Dommartin, l'autre sur la position de la ferme du Point du Jour, à cinq kilomètres au nord de la ville. Ainsi délimité, le polygone fortifié (ligne qui joint les forts entre eux), est à équidistance de la ville et occupe le glacis naturel en avant de la forêt de Haye. Lors d'une ultime reconnaissance des positions exactes à fortifier entre Verdun et Belfort, opérée entre février et mai 1874, le général de Rivières détermine l'ossature définitive des fortifications de Toul. La D.U.P. (déclaration d'utilité publique) du 16 avril 1874 prescrit la construction des ouvrages suivants : forts d'Ecrouves, de Domgermain, du Saint-Michel (réduit de la défense et fort d'occupation contrôlant la voie ferrée et le seuil de Foug) et de Villey-le Sec (dont l'emplacement initial est alors prévu à 1000 m à l'ouest, soit à l'emplacement exact de la redoute de Chaudeney). Le tracé du polygone fortifié est très proche des fronts nord-est et de l'ancienne enceinte de Vauban (entre 1000 et 1500 m) ; cette situation nécessite la réalisation d'abris de rempart (casemates de la porte de Metz et de Rigny, entre les bastions 43 et 46) qui sont construits en 1875-1876.

Les travaux de construction des forts commencent entre juin et septembre 1874, pour s'achever dans les premiers mois de l'année 1878. Les ouvrages sont conformes aux principes définis par la circulaire émise par la Comité des Fortifications

en mai 1874 : plan pentagonal pour forts de ceinture (Ecrouves) ou carré pour les ouvrages placés en pointe du polygone et organisés en forts d'arrêt avec batteries annexes (Villey-le-Sec, Lucey) ; importantes plate-formes d'artillerie pour des pièces de 7 à 8000 m de portée, emploi d'artillerie sous tourelles tournantes (système Mougin) pour les ouvrages importants, artillerie sous casemates Haxo (batteries annexes du fort de Villey-le-Sec, forts d'Ecrouves et de Domgermain). Les forts se couvrent mutuellement : cours intérieures étroites dont la longueur est perpendiculaire aux azimuts des coups adverses, abris et casernements en maçonnerie recouverts d'épais matelas de terre, flanquement des fossés par caponnières.

Une crise diplomatique avec l'Allemagne hâte les choses ; l'imminence d'un conflit, à la fin de l'année 1874, induit la construction d'ouvrages légers. Ce sont les redoutes "de la panique", établies à partir de février 1875, pour la plupart à l'emplacement des batteries prussiennes du siège de 1870 : la Justice, Chaudeney, Dommartin (dont la caserne de gorge sera construite en 1886), le Tillot (transformé rapidement en fort permanent entre 1876 et 1878). Conçu plus tardivement, le fort de Blénod-lès-Toul (1879-1883) et ses batteries annexes, visent à interdire à l'adversaire de contourner la place par le sud. Sa position répond à celle du fort de Lucey (et de sa batterie



annexe, aujourd'hui fort de Trondes / 1875-1878) qui assure, de surcroît la liaison avec les ouvrages du rideau Toul-Verdun. Une extension du polygone vers le nord et l'est est prévue en 1881 : un fort à l'ouest de la route de Pont-à-Mousson, au sud de la ferme du Libdeau, un second sur la rive droite de la Moselle à 2000 m au sud ouest de Gondreville. Cet ouvrage sera effectivement réalisé en 1884-1886 (fort de Gondreville interdisant le débouché de la route de Nancy avec batterie annexe agissant vers le nord).

**2. LA REMISE EN CAUSE DES IDÉES DE SÉRÉ DE RIVIÈRES :  
L'EXTENSION DU POLYGONE AU NORD  
ET À L'EST DE TOUL (1885-1909).**

Ecarté du Comité des Fortifications en 1880, Séré de Rivières est le témoin d'une double convergence préjudiciable au vaste programme qu'il a mis en place et constamment défendu durant dix ans : l'une, technique, avec la mise au point de la mélinite, explosif brisant à haute puissance ; l'autre, politico-diplomatique, avec l'abandon progressif de l'idée d'une violation possible de la neutralité belge par l'envahisseur allemand.

La crise de la mélinite intervient en 1885, lorsqu'un fabricant de jouets, du nom de Turpin, découvre qu'une compo-

sition à base d'acide picrique fondu et stabilisé, susceptible d'être chargée dans des obus, opère un effet destructeur considérable sur des ouvrages en maçonnerie terrassés des forts nouvellement construits. Des expériences de tir, effectuées au fort de la Malmaison (au sud de Laon) en 1886, permettent d'en mesurer les effets. La parade la plus efficace consiste à renforcer les ouvrages existants par des carapaces de béton (dit alors "spécial" du fait de sa composition fortement dosée en gravier et ciment portland). Ce matériau, couramment usité dans les semelles de fondations de constructions, offre cependant des caractéristiques encore mal connues. Son élaboration requiert de surcroît l'emploi de ciment portland, matériau à forte valeur ajoutée que peu de cimenteries (Boulogne, Wassy) sont capables d'obtenir. Sa mise en œuvre nécessite des travaux d'une ampleur considérable sur les ouvrages de fortifications qui en bénéficient : retrait des terrassements, interposition d'une couche de sable entre les voûtes de maçonnerie et les carapaces, alimentation abondante des chantiers en eau, coulage régulier du béton. Le fort de Vaux, à Verdun, bénéficie de cette technique dès le printemps 1888 ; elle est mise en œuvre à Toul, dès le mois d'août 1888, aux forts de Trondes (casernes de gorge et magasin à poudre de contrescarpe par l'entreprise Bernanose de Nancy) et du mont Saint-Michel (casernes du réduit et de la batterie nord-est par l'entreprise Cook de Bourges). Cette première

vague de modernisation touche rapidement une partie des abris des forts Séré de Rivières de la première génération : Blénod (1889), Villey-le-Sec (1890), Domgermain (1891), Ecrouves (1892). Des tourelles de 155 mm, réalisées à titre expérimental, sont installées en 1890 (plateau de Lucey) et 1891 (fort Saint-Michel : tourelle à deux tubes saillants), des modèles pourvus de tubes de 57 mm équipent des ouvrages plus petits (Bouvron, ouvrage est du Vieux-Canton).

L'emploi du béton armé, expérimenté près du fort du Rozelier à Verdun dès 1897, se généralise à partir de 1901 (remplacement des caponnières saillantes dans les fossés par des coffres de contrescarpe, casernes, casemates de flanquement d'intervalle dites "de Bourges") ; l'artillerie de rempart migre dans des tourelles éclipsables à partir de 1905 (tourelles Galopin pour deux pièces de 75 mm, pour pièce de 155 à partir de 1907) selon une technique mise au point entre 1890 et 1892 ; les crêtes d'infanterie sont munies de tourelles de mitrailleuses selon le même principe.

Une partie de l'artillerie des forts garnit leurs intervalles dans des batteries de siège dont les plates-formes, enterrées, recèlent de quatre à huit pièces de 120 ou 155 mm. Sa dispersion induit la construction d'ouvrages nouveaux, pour l'infanterie, placés légèrement en avant de leurs lignes : ouvrages du Haut-des-Champs à Gondreville (1887), ouvrages A et B du Chanot (1889) dont le premier est transformé en fort entre 1909 et 1911, de Gye et Biqueley (1889), de Fontenoy (1892, détruit).

L'abandon de l'idée de violation de la neutralité belge conduit à opérer des déclassements d'ouvrages, y compris construits après 1870, sur la frontière nord de la France. Les lois de 1889, 1899 et 1912, en renforçant les crédits de modernisation, bénéficient aux quatre grandes places de l'est dès le début des années 1890. L'extension du polygone fortifié de Toul conduit à la militarisation progressive de la forêt de Villey-Saint-Etienne : ouvrages est et ouest du bois du Vieux-Canton qui en flanquent les lisières nord-ouest et nord (1887), batteries enterrées (1892-1914), ouvrages d'infanterie (1892-1910), abris de combat (1899-1914). Le fort du Vieux-Canton et la batterie cuirassée du Mordant (1906-1909) parachèvent le dispositif et constituent le noyau de ce centre de résistance. Des ouvrages similaires occupent les bois de Ropage et du Chanois (1889-1914), dont les batteries cuirassées de Bouvron (1889-1892 ; renforcées entre 1905 et 1910) et du Chanois (1902-1905) constituent les éléments organiques les plus importants. La mise en place d'un réseau de chemin de fer à gabarit réduit (voie de 0,60 m) à partir de 1888, reliant le parc d'artillerie et le corps de place à tous ces ouvrages, donne une ossature tactique au "camp retranché" de Toul. Couplé à un réseau de chemins stratégiques, il reçoit une extension vers la forêt de Haye en 1893.

### 3. LA DIFFICILE MILITARISATION DE LA FORÊT DE HAYE (1887-1900).

Aborder cette question, qui empoisonne les esprits du Comité de Défense dès 1872, conduit à revenir quelques années en arrière avec la question, qui en forme le prolongement topographique, de la fortification de Nancy.

Le Comité de Défense se saisit de cette question dès novembre 1872. Nancy est, à la fois, une ville-symbole que l'opinion verrait mal tomber, sans défense, aux mains des Allemands et une position offensive (à quinze kilomètres de la frontière allemande) et défensive (au centre d'une cuvette couverte au nord et à l'est par des plateaux, qu'on appellera plus tard le Grand Couronné). La question est régulièrement abordée dans le courant de l'année 1873, mais sa résolution, par la création d'ouvrages de défense permanents, répugne au général de Rivières : le coût en serait prohibitif. La décision de fortifier Toul est déjà prise et la réalisation de ce projet conduirait à englober le massif boisé de la Haye, plateau entaillé par la vallée de la Moselle, facilement franchissable et difficilement contrôlable en cas d'infiltrations d'éléments adverses.

Le général de Rivières charge néanmoins le colonel du Génie Antoine (1823 - ?) d'une étude topographique complète des environs de la ville. Remise au Comité de défense le 15 avril 1875, elle prescrit d'établir un camp retranché à Nancy. Son rédacteur, qui a pris les devants l'année précédente, ne manque pas d'y joindre le projet, resté sans lendemain, d'un vaste fort à établir sur une hauteur dominant le village de Bouxières-aux-Dames, à dix kilomètres au nord de Nancy, sur la rive droite de la Meurthe. Le duc d'Aumale, président du Comité de Défense, s'oppose à ce vaste projet qui, englobant Toul et Nancy, délimiterait un périmètre de 116 Km, dont 76 pour la seule place de Nancy. Sa mise en état de défense mobiliserait près de 90 000 hommes.

Au début de l'année 1878, le général de Rivières repose la question ; le général Borel (1819-1884), ministre de la Guerre, approuve la réalisation d'une ceinture minimale avec la construction de quatre forts. En septembre, le projet est à nouveau abandonné pour ne pas froisser l'Allemagne qui tient d'ores et déjà la fortification de Nancy comme une preuve de bellicisme. Le principe de la réalisation de deux ouvrages d'interdiction est cependant acquis : Frouard au nord de Nancy (à la place de Bouxières dont le prix est estimé au double de Frouard), Pont-Saint-Vincent au sud-ouest. Réalisés de 1878 à 1883, les deux ouvrages verrouillent la vallée de la Moselle vers Toul, contrôlent les voies ferrées, mais couvrent imparfaitement la forêt de Haye.

Ministre de la Guerre en janvier 1886, le général Boulanger (1837-1891), poussé par l'affaire Schnæbelé, incident frontalier (20-30 avril 1886) qui a pour théâtre la petite bourga-

de de Pagny-sur-Moselle, à dix kilomètres au nord de Pont-à-Mousson, repose la question de la vulnérabilité de Nancy en cas de coup de main allemand. Il fait réaliser, dans le courant de l'année 1887, une série de travaux de fortifications sur les hauteurs dominant la ville au nord-est (plateau de Malzéville), au sud-ouest (plateau de Messein), au nord de Liverdun et sur la rive droite de la Moselle entre Aingeray et cette dernière commune. Ces travaux se limitent à la construction de batteries enterrées, à un nombre de pièces variant de quatre à six (batteries du château à Aingeray, du bois de Namplain, de Malzey, de la ferme du Vourot, Blanche-Croix, de l'Avant-Garde). Un casernement permanent, en bois, dit "baraquement des Cinq Tranchées" assure le stationnement d'une petite garnison au centre de la forêt de Haye, un modeste détachement, à éclipse semble-t-il, occupe des bâtiments identiques construits à proximité de la ferme des Haras, sur le plateau de l'Avant-Garde. Cette présence militaire, constituée d'unités d'infanterie des divisions de Toul et de Nancy, constituera, jusqu'en 1914, la seule garde permanente du plateau de Haye. Elle s'accompagne de la mise en place d'infrastructures à caractère logistique : alimentation en eau du baraquement des Cinq Tranchées à partir de la station de pompage du barrage de Maron (1892), alimentation en eau du secteur sud de la forêt à partir de deux nouvelles stations de pompage de Maron-Fonds de Monvaux et de Chaligny (1899) avec établissements de réservoirs supplémentaires à la Vierge de Chaligny et au carrefour des Six Bornes (1900), puis de Clairlieu (1902). Dans les années 1905-1910, le plateau de Haye devient le thème fréquent de manœuvres de garnison, avec mouvements de troupes et opérations de franchissement de la Moselle. La rivière y est franchie par des ponts qu'il convient de contrôler : Maron, Pierre-la-Treiche, Chaudeney, Toul, Liverdun (deux ponts ferroviaires, un pont

canal, un pont routier). La réalisation du canal de l'Est, entre 1872 et 1878, a nécessité la construction d'ouvrages régulateurs qui constituent autant de points de franchissement qu'il convient de pouvoir surveiller en temps de guerre : barrages de Maron et d'Aingeray.

L'évolution, chronologiquement concomitante, de la militarisation de la forêt et de l'accroissement du polygone fortifié de la place forte de Toul vers le nord et l'est, reste largement différenciée pour des raisons essentiellement topographiques, induisant elles-mêmes des coûts mesurés.

Si la boucle de la Moselle entre Pont-Saint-Vincent et Frouard délimite une zone d'insécurité dans le contexte militaire de l'époque, elle constitue aussi une zone de conflits d'influences entre l'autorité militaire et des activités à caractère économique. L'ouverture, en 1895, de la voie ferrée Toul-Pont-Saint-Vincent, après près de dix ans d'opposition du ministère de la Guerre sur le tracé définitif (rive gauche ou rive droite, ligne à voie unique ou à double voie) traduit ces oscillations entre intérêts tactico-stratégiques et nécessités commerciales. Les concessions de mines de fer, dont la première est octroyée entre Maron et Chaligny en 1869, constituent une préoccupation majeure pour l'autorité militaire qui tente, tant bien que mal, d'en limiter le développement au milieu des années 1880 : les galeries de la concession Sainte-Barbe à Pont-Saint-Vincent, sur la rive gauche de la Moselle, approchent dangereusement de l'aplomb des ouvrages du plateau de Pont-Saint-Vincent. En 1913, l'extraction est bloquée par l'autorité militaire. Au même moment, le projet de fortifier Nancy renaît, avec le début de construction de forts autour de la ville. Le déclenchement de la Première Guerre Mondiale y met un point d'arrêt définitif.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

### SOURCES MANUSCRITES

A.D. Meurthe et Moselle :

1 R : champs de tirs de circonstances, essais de pièces de siège et tourelles (1885-1908).

2 R : affaires militaires, travaux mixtes (construction et renforcement des ouvrages, réseaux stratégiques et de voie de 0, 60 m), relations avec les entreprises (malfaçons et litiges divers), occupations temporaires de terrains (1875-1910).

### SOURCES IMPRIMÉES

L'immeuble et la construction dans l'est, 1887 - 1935 [adjudications des travaux du génie militaire entre 1888 et 1914].

### OUVRAGES IMPRIMÉS

GABER Stéphane. *Les forts de Toul : histoire d'un camp retranché 1874 - 1914*, 2003, 179 p.

ORTHOLAN Henri. *Le général Séré de Rivières. Le Vauban de la Revanche*, 2003, 620 p.